

## Annuaire International CIDOB 2006 édition 2007

### Clés pour l'interprétation de la Politique Extérieur Espagnole et les Relations Internationales en 2006

Algérie-Espagne: Relations à géométrie variable  
Louisa Dris-Aït-Hamadouche et Chérif Dris.

# **Algérie-Espagne: Relations à géométrie variable**

**Louisa Dris Aït-Hamadouche et Cherif Dris**

Professeurs de relations internationales de l'Université d'Alger

"Plusieurs historiens mettent l'accent sur le poids de la conscience historique dans la définition de l'image des pays voisins. Pour les Espagnols, les voisins du Sud polarisent l'essentiel des représentations négatives et des sentiments de rejet qui puisent dans un passé commun de confrontations depuis la chute de Grenade (1492), jusqu'aux guerres hispano-marocaines" (Chikhi, 2002b).

"A son arrivée au pouvoir, le socialiste Felipe Gonzalez a clairement affiché sa volonté de mettre en place une nouvelle politique maghrébine. La nouveauté consistait à rompre avec la politique d'équilibre de ses prédécesseurs et rééquilibrer les relations avec l'Algérie. Quelques années plus tard, le 8 octobre 2002, un traité d'Amitié, de bon voisinage et de coopération est signé à Madrid. Dès lors, les deux pays connaissent des échanges de visite de haut niveau, avec notamment les visites d'Etat du président de la République en Espagne en 2002 et 2005, et celles du président du gouvernement espagnol en Algérie, en 2003, 2004 et 2006. Le couple royal est attendu à Alger cette année" (Chikhi, 2002a).

Cela dit, rapprochement ne signifie pas consolidation linéaire des relations bilatérales. En admettant que l'Algérie est désireuse de hisser les relations avec l'Espagne au rang de partenariat stratégique, sous quel angle Alger envisage-t-elle un tel partenariat ? Quelle est la perception algérienne des rapports qui devraient exister entre l'Algérie et l'Espagne ? La (réponse à ces question implique de déterminer : Dans quels domaines les relations algéro-espagnoles ont-elles enregistré les plus importantes progressions ? Quelles sont les pierres d'achoppement et quelles en sont les raisons ? Comment la dimension géopolitique influe-t-elle sur les relations bilatérales ?

## **Relations politiques : entre rapprochement et distanciation**

L'essentiel du rapprochement entre l'Algérie et l'Espagne se produit au niveau de la coopération politique et sécuritaire visant des défis ou des menaces communes. En revanche, une évolution en dents de scie est perceptible au niveau des enjeux géopolitiques dont le Maroc et le conflit sahraoui sont le cœur.

### **La coopération politique et sécuritaire**

La coopération sécuritaire entre deux Etats implique l'existence de menaces communes mais, prioritairement celle d'une perception commune des ces menaces. En Algérie comme dans le reste des pays du Maghreb, l'idée selon laquelle les pays du sud sont devenus une sorte de bouc émissaire pour ceux du Nord est très répandue. "Elle est confirmée par les sondages du Centre d'investigation sociologique (CIS) et les rapports de l'Institut national des questions internationales et de politique étrangère (INCIPE). Ceux-ci montrent que la frontière méridionale concentre l'essentiel des risques pouvant affecter la sécurité de l'Espagne<sup>1</sup>" (Chikhi, 2002b).

### **La coopération anti-terroriste**

Cependant, les attentats de Madrid ont créé des liens symboliques nouveaux, montrant sans l'ombre d'un doute que «Arabes» et Espagnols faisaient face à un même danger. Aux plus hauts niveaux décisionnels, la nécessité d'une collaboration accrue pour lutter contre les réseaux terroristes (actifs ou dormants) islamistes en Espagne est devenue impérative. Cette coopération comprend les échanges d'information entre les services de renseignements. A en croire les déclarations relayées par la presse algérienne, les services espagnols du CESID «n'ont pas eu à se plaindre» de la coopération antiterroriste algérienne. La tendance est donc au maintien et au renforcement de cette coopération que l'Algérie perçoit comme une victoire. Ainsi ces rapprochements avec les services européens sont-ils autant de reconnaissance implicite et à posteriori de l'expérience cumulée durant le conflit des années 90. Ils permettent également d'effacer les nombreuses critiques essuyées par les responsables

algériens quant aux dérives de la lutte antiterroriste. Cette coopération sécuritaire comprend également la logistique et le commerce de l'armement. Certes, l'Algérie se fournit auprès de la Russie (également de la Chine, l'Afrique du Sud ou la Tchéquie) mais ne serait pas contre une certaine diversification de ses partenaires. La visite de Mohamed Lamari en 2004, à l'époque général de corps d'armée, avait pour but de renforcer la coopération militaire d'autant que l'Espagne produit du matériel propre à la lutte antiterroriste tels que les hélicoptères Tigre Hand.

La lutte antiterroriste implique des domaines complémentaires indispensables tels que la coopération en matière judiciaire. Ainsi l'Algérie et l'Espagne ont-elles signé un accord juridique autour de l'extradition des criminels présumés, en décembre 2006. Cet accord comprend la coopération juridique «à travers la formation des juges Algériens en Espagne, autour de sujets techniques sensibles», en plus d'échanger les expériences dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime. Reste à savoir si les 70 Algériens qui se trouvent dans des prisons Espagnoles accusés de terrorisme seront extradés. Quatre ans plus tôt, les deux Etats avaient dessiné le cadre juridique et institutionnel de leur coopération et échangé les instruments de ratification de l'accord d'entraide judiciaire en matière pénale. La coopération judiciaire comprend l'assistance technique de l'Espagne dans des secteurs tels que la modernisation de la justice ou l'administration pénitentiaire. Elle comprend également un groupe mixte de travail composé de représentants des Ministères de la justice des deux pays en vue de traiter de l'ensemble des volets de la coopération judiciaire, y compris les questions liées au terrorisme. L'armée espagnole ainsi que les services secrets espagnols ont abondamment rendu hommage à leurs homologues algériens notamment dans le cadre du démantèlement de cellules du GSPC et d'Al-Qaida en Espagne (Boujemaa, janvier 2004).

### **La gestion de l'immigration**

A propos de l'immigration, l'Algérie partage avec l'Espagne plus de points en communs qu'avec la France par exemple. Ces deux pays connaissent bien, à des degrés divers et à des périodes historiques différentes, les différentes «positions» liées à l'immigration. En premier lieu, l'Espagne a été jusqu'à l'adhésion à la Communauté européenne, ce que l'Algérie est encore,

pourvoyeuse d'émigration et de main-d'œuvre. A l'instar des travailleurs espagnols avant eux, des milliers d'Algériens quittent leur pays, en espérant une vie meilleure dans la citadelle européenne. L'Espagne a cessé d'être une pourvoyeuse de mains d'œuvre grâce à un décollage économique que l'Algérie ne parvient pas à amorcer malgré ses richesses. En deuxième lieu, l'Algérie et l'Espagne se sont retrouvées dans une situation nouvelle: toutes deux sont devenues (fait nouveau pour l'Algérie) la destination finale de l'immigration. En d'autres termes, les deux pays subissent les pressions engendrées par ce phénomène en tant que pays d'origine, terre de transit ou encore pays d'accueil. Ce triple statut suffit-il à élaborer une politique commune vis-à-vis de l'immigration? La réponse dépend du paramètre utilisé. En l'occurrence, le paramètre sécuritaire et le paramètre économique débouchent sur des résultats différents. Commençons par le premier. Selon la Première vice-présidente du gouvernement espagnol, Maria Teresa Fernandez de la Vega, l'Algérie et l'Espagne ont constaté une grande convergence de vue sur la manière de faire face au défi que constitue la question de l'immigration. C'est pourquoi, ils ont décidé de créer un comité mixte chargé d'analyser et de trouver les moyens d'agir sur l'immigration. Concrètement, la «grande convergence de vue» a quelques difficultés à se traduire sur le terrain. Car l'Espagne fait face à un afflux massif de clandestins, principalement originaires d'Afrique subsaharienne, mais aussi du Maghreb dont des clandestins algériens. Elle a donc entrepris des contacts, en vue de rallier les pays de la rive sud de la Méditerranée à sa politique de lutte contre ce phénomène et de convaincre l'Algérie avec laquelle il existe déjà un protocole hispano-algérien sur la Circulation des personnes (Ameyar, 2006).

Se dirigeant surtout vers la France, les Algériens ne représentent qu'une petite partie de l'immigration vers l'Espagne et arrivent très loin derrière les Marocains, les Equatoriens et les Colombiens (Rouane, 2006). Cependant, l'Algérie ne nie pas l'existence d'une «nouvelle route» de l'immigration clandestine reliant les côtes Ouest de l'Algérie et l'Est de l'Espagne. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> octobre 2006, 271 candidats algériens à l'immigration clandestine ont été arrêtés, par les autorités locales de Nador dans le cadre des opérations de lutte contre l'immigration clandestine. Ces immigrants visent l'Europe. Ils choisissent de prendre le chemin de Tlemcen (600 km à l'ouest d'Alger) afin de rallier l'Espagne via le Maroc. Des statistiques de la gendarmerie nationale algérienne ont indiqué

que 10 immigrés sont arrêtés sur chaque 100 personnes qui traversent illégalement les frontières de l'Algérie. Cependant, l'Algérie refuse d'adhérer à une démarche purement sécuritaire. Aussi a-t-elle boycotté la conférence euro-africaine sur l'immigration irrégulière, tenue à Rabat les 10 et 11 juillet 2006. Un boycott qui n'est sans doute pas étranger à ce qui tend à agacer Alger, à savoir les références chaleureuses à un «modèle de coopération» et à une «coopération menée de façon excellente» entre Madrid et Rabat. Cela dit, les réticences de l'Algérie ne semblent pas être critiquées seulement en Espagne (et au Maroc). Ainsi le dernier rapport en date publié par le département d'Etat américain met-il en cause l'Algérie pour son manque de respect des normes «minimum» pour l'éradication du trafic des personnes. Elle est même passée de la «liste 2» dans le rapport 2005 à «la liste 2 de vigilance spéciale», où sont classés les pays devant faire l'objet d'un suivi plus attentif. «L'Algérie n'a pris aucune mesure pour évaluer l'étendue du trafic des personnes dans le pays et n'a fait état d'aucune enquête ou poursuite judiciaire pour des délits de trafic», a souligné le rapport.

Le paramètre économique relève du fait que l'Espagne a un besoin croissant de main d'œuvre. Une main d'œuvre que la population espagnole ne peut plus fournir depuis que le taux de fécondité est en deçà du seuil nécessaire au renouvellement des générations<sup>2</sup> et donc incapable de répondre aux besoins de la 8<sup>ème</sup> puissance économique mondiale. "Selon les prévisions onusiennes, l'Espagne devra accueillir annuellement autour de 200.000 immigrés. Depuis déjà quelques années, les immigrants contribuent significativement à l'économie de provinces entières de l'Andalousie (Murcia, Málaga, Almería, Huelva). En 2002, soit un an après l'entrée en vigueur de la régularisation des clandestins, plusieurs associations patronales (agriculteurs, entrepreneurs, professionnels du tourisme) ont appelé à l'abandon de la politique restrictive établissant des quotas par pays, au profit d'une politique d'immigration basée sur l'offre et la demande du marché du travail" (Chikhi, 2002b). "D'où le recours à une politique de régulation de façon assez régulière. A noter cependant que la régularisation s'effectue en fonction des nationalités. Ainsi 75% des personnes originaires d'Amérique latine qui ont sollicité une régularisation ont-elles reçu un accord favorable, contre 60% pour les Asiatiques et loin derrière, 47%, pour les Algériens et Marocains" (Chikhi, 2002b). A noter par ailleurs que la gestion

algéro-espagnole de l'immigration irrégulière s'inscrit également dans une perspective multilatérale. Etant donné l'appartenance des deux pays à l'initiative 5+5 dans la Méditerranée Occidentale, l'Algérie et l'Espagne ont convenus de profiter du groupe de haut niveau sur l'immigration pour renforcer les efforts de prévention et de lutte contre l'immigration irrégulière dans les pays d'origine, transit et destin, ainsi que promouvoir des accords de réadmission parmi les partenaires du dialogue 5+5.

## **Tensions et détente géopolitiques**

"La «Méditerranéité» de l'Espagne n'est pas dénuée de quelques paradoxes. En effet, Madrid ne s'est réengagée dans sa sphère naturelle d'influence qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, au prix de son «renoncement» latino-américain et après un long repli sur elle-même" (Chikhi, 2002a). Ainsi les méditerranéens du sud perçoivent-ils le rôle de l'Espagne dans la région comme un rôle qui manque de réelle réflexion à long terme, en raison du manque de consensus fort et structurant entre les deux principaux partis politiques, mais également à cause du fait que l'intérêt national soit encore un concept chargé de contentieux et de préjugés liés au Franquisme. Cette discontinuité s'explique par ailleurs par le fait que l'Espagne semble se ranger derrière l'Union européenne pour éviter une confrontation directe ou derrière les Etats-Unis pour acquérir plus de poids et de légitimité.

## **Espagne, Algérie et Maroc : relations triangulaires déséquilibrées**

Mis bout à bout, il ressort de tous ces éléments une politique qui se traduit par davantage de réactions que d'actions. "L'Espagne a donc procédé au coup par coup, subissant les tiraillements entre les impératifs imposés par l'UE et sa volonté retrouvée de resserrer ses liens avec ses voisins du Sud, notamment le Maroc et l'Algérie" (Chikhi, 2002a). Quel aspect ce resserrement prend-il en regard à l'existence d'une variable importante: les tensions algéro-marocaines ? En Algérie, il semble que la perception de la politique espagnole à l'égard de cette sous-région maghrébine varie entre : 1) Madrid joue le jeu d'équilibriste; 2) Madrid privilégie ses relations avec Rabat.

1) L'équilibre Madrid-Alger-Rabat: Cet équilibre hypothétique s'appuie en premier lieu sur les atouts de l'Algérie. D'ordre historique, le premier relève de l'absence de contentieux entre les deux pays. Cet aspect est loin d'être négligeable quand on connaît l'ampleur et le nombre de contentieux entre l'Espagne et le Maroc. A ce pré requis historique s'ajoute la position de l'Espagne pendant le conflit des années 90, période durant laquelle Madrid a maintenu ouverte ses représentations diplomatiques et consulaires ainsi que les sièges de l'institut Cervantès à Alger et Oran. De plus, José-Maria Aznar a été le premier haut responsable européen à briser l'embargo sur l'Algérie en y effectuant une visite en 2000. Le deuxième atout est sans aucun doute d'ordre matériel et se rapporte d'abord au domaine énergétique ainsi qu'analysé plus haut. Le secteur économique demeure un champ sous-exploité même si de timides prémices suggèrent une vitalisation de l'intérêt espagnole pour le marché algérien, notamment l'intérêt d'acteurs engagés dans la coopération décentralisée. "En 2004, rappelons que Pasqual Maragall, Président du gouvernement autonome de Catalogne, a effectué une visite en Algérie" (Chikhi, 2004). "C'est la première fois qu'une région autonome s'intéresse à l'Algérie, contrairement au Maroc, qui entretient des relations bien installées avec les régions espagnoles. A l'instar de Zapatero, Maragall a rappelé qu'à une heure de Barcelone, l'Algérie est un marché attractif car la demande en investissements y est élevée et la capacité de la financer également. Il faut cependant rappeler qu'en 2003, les exportations catalanes à destination de l'Algérie restaient deux fois moins importantes que vers le Maroc dont l'Espagne est devenue, avec un millier d'entreprises opérant sur ce marché, le 2<sup>ème</sup> partenaire commercial après la France" (Chikhi, 2004). Le troisième atout de l'Algérie est sécuritaire. Le conflit des années 90 lui confère l'expérience et l'expertise qu'un pays comme l'Espagne ne peut -et n'a pas- négligé.

De son côté, l'Algérie est résolue à diversifier ses partenaires tant économiques que politiques et à accomplir des gestes qui le montrent. La position algérienne dans la crise de Persil-Leila (juillet 2002) en est une illustration. Cette crise avait exacerbé les tensions avec Rabat et nécessité l'envoi par Madrid d'une flottille de 5 bâtiments de guerre. L'Algérie s'est montrée réservée, puis a, au grand damne du Maroc, envoyé sa marine afin de contribuer les Espagnols à juguler les dizaines d'embarcations de fortune remplies d'immigrés clandestins marocains qui exploitaient de nouvelles routes maritimes vers les côtes espagnoles. La

contribution algérienne avait également englobé la lutte contre les stupéfiants et la poursuite des navires remplis de cannabis alimentant la mafia galicienne en résine traitée dans le Rif marocain. C'est à ce moment là que l'Algérie est décrite comme le «partenaire stratégique de l'Espagne», un message éloquent adressé à Rabat (Larramendi, 2004). Ce type d'interventions est d'autant plus significatif que nombreux sont ceux qui estiment que le royaume marocain remet sur le tapis ce problème, à chaque fois que des blocages s'accumulent (négociation sur la pêche, prospections pétrolières au large des Canaries), ou que les pressions s'intensifient (Sahara occidental, immigration, drogue).

2) L'axe Madrid-Rabat : Il est un fait que ni l'histoire, ni la géographie et encore moins les chiffres ne peuvent remettre en cause, l'Espagne et le Maroc entretiennent des relations privilégiées. Le traité «d'amitié, de bon voisinage et de coopération» a d'ailleurs été signé en 1991, avec Miguel Angel Moratinos comme principal artisan. Sur le plan militaire, le royaume chérifien est, pour l'industrie espagnole, un client important. Ainsi en 2004, le premier a-t-il fait une commande importante (une centaine d'unités) auprès de l'usine Casa de Séville spécialisée dans les chars et les blindés nouvelle génération. Pour les spécialistes, cette commande est destinée à renforcer les lignes offensives marocaines en direction de l'Algérie et du Sud. Mais les craintes sont-elles militaires ou politiques ? En d'autres termes, le renforcement de la coopération algéro-espagnole est-elle susceptible de remettre en cause le caractère historiquement «privilégié» des relations maroco-espagnoles ? Réelle appréhension ou simple surenchère, les médias marocains ne manquent pas de suivre attentivement l'évolution de la question. Attention abondamment commentée par leurs homologues algériens qui relèvent et critiquent la diabolisation dont l'Algérie est parfois la cible. Ainsi la presse algérienne a-t-elle accusé le Maroc d'alimenter les médias espagnols en brandissant une «menace» militaire que l'Algérie représenterait avec ses missiles capables de «frapper Madrid» ou encore ses ambitions nucléaires. Février 2007, cette même presse annonce à la une le contrat d'armement conclu entre l'Espagne et le Maroc. Signé en novembre 2006 entre la direction nationale marocaine et des sociétés espagnoles de Galicia, il comprend 1200 véhicules blindés, 800 camions militaires et 10 frégates de guerre, le tout est d'une valeur de 200 millions d'Euros (Beldjenna, 2007).

En 2006, cette tendance semble d'être accentuée. La presse algérienne (ainsi qu'espagnole) n'a eu de cesse de critiquer la politique de José Luis Zapatero - jugée ouvertement pro-marocaine- et ses conséquences sur les relations algéro-espagnoles. Du côté algérien, il n'est pas rare que l'on commente ces vagues de refroidissements par une explication toute faite : les gouvernements socialistes espagnols sont traditionnellement plus proches des thèses marocaines, car le parti socialiste espagnol a toujours prôné une vision proche de l'Internationale socialiste sur l'Algérie et sur le conflit au Sahara Occidental. Et pour cause, José Luis Zapatero en est le vice-président. De façon plus précise, on se souvient encore en Algérie de certaines déclarations de José Luis Zapatero évoquant notamment «la crise insoluble en Algérie» (Boujamaa, 2004) ou de la visite qu'il a effectuée à Rabat alors que le Maroc et l'Espagne étaient en pleine crise diplomatique. Lors de la visite du leader espagnol, les déclarations du président algérien étaient éloquentes : «les relations algéro-espagnoles se portent bien dans l'ensemble», ce qui en langage diplomatique ne présage rien de bon. A titre d'exemple, Madrid n'a pas obtenu le traitement préférentiel pour les importations de gaz que José Luis Zapatero était venu chercher (Tamani, 2006). Pour le gouvernement algérien, le président du gouvernement espagnol reste aussi celui qui, répondant aux requêtes de certains socialistes marocains et algériens, en l'occurrence le parti de Youssoufi et de Hocine Aït Ahmed, a tenté d'internationaliser, à posteriori, le conflit en Algérie. Hors, l'ingérence est dans le conscient et l'inconscient des dirigeants à Alger, presque au summum des marques d'hostilité.

### **Le dossier sahraoui**

La question du Sahara occidentale est un élément clé dans l'analyse des relations algéro-espagnoles. Pour l'Algérie, la question ne prête pas à débats. Les termes de ce conflit sont ceux d'une lutte de décolonisation et d'indépendance, tandis que la solution ne porte qu'un seul nom : référendum d'autodétermination. D'où le soutien direct au Front Polisario. Dans la position opposée, le Maroc maintient un principe sacralisé : la marocanité du Sahara qu'un hypothétique référendum devra impérativement confirmer.

Au-delà de ses responsabilités historiques, la politique maghrébine de l'Espagne peut difficilement faire fi de ces positions contradictoires. Comment la position de

Madrid est-elle perçue par l'Algérie ? Deux niveaux d'analyse doivent être spécifiés. Le premier, le niveau conjoncturel, ne concerne que le gouvernement actuel. A Alger, Zapatero est perçu comme étant situé aux antipodes des positions d'Aznar, son prédécesseur. A l'époque, Rabat considérait d'ailleurs qu'avec la complicité d'Alger, Madrid avait une «attitude inamicale», doublée d'une position «complaisante» vis-à-vis des «rebelles» du Front Polisario (AP, 2003). Contrairement à José Maria Aznar qui voyait dans le plan Baker II une issue au règlement du conflit maroco-sahraoui, Zapatero plaide pour la pleine «souveraineté» territoriale du Maroc sur le Sahara Occidental et opte pour «l'autonomie» des Sahraouis. En 2002, à la tête d'une délégation parlementaire, il a effectué une visite à Layoune et rencontré le roi Mohamed VI en pleine crise maroco-espagnole sur la pêche. Lors de la visite du président du gouvernement espagnol, le président algérien a d'ailleurs tenu des propos significatifs en lançant: «L'Espagne ne peut pas rester indifférente au sort actuel du peuple sahraoui que vous avez colonisé de 1885 à 1975» (Chekir, 2006). Pour l'Algérie, l'Espagne doit, de part sa «responsabilité historique», s'engager «de manière plus résolue» à amener le Maroc et le Front Polisario à accepter de mettre au point les modalités du référendum d'autodétermination, permettant l'expression de la volonté souveraine du peuple sahraoui, conformément à la légalité internationale.

Au-delà des considérations conjoncturelles, l'Espagne a toujours su tirer son épingle du jeu à somme nulle, en appuyant la tenue d'un référendum d'autodétermination et en se référant aux résolutions 1495 et 1541 du Conseil de sécurité qui consacrent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui (neutralité active). Appui d'autant plus opportun que pour la seule année 2006, trois résolutions ont été adoptées par la 4<sup>ème</sup> commission de décolonisation, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations unies. Toutes ont réaffirmé le droit des Sahraouis à l'autodétermination. Cette position espagnole permet, d'une part, de ne pas s'aliéner l'opinion publique (surtout les sympathisants de gauche totalement acquis à la cause sahraouie), et de ne pas aller à l'encontre de la légalité internationale. D'autre part, elle permet aussi d'envisager tous les scénarios sans risquer le discrédit majeur. En effet, ce référendum pourrait effectivement être confirmatif si le problème du recensement est résolu en fonction des calculs marocains. Mieux encore, ce référendum pourrait porter non plus sur l'indépendance mais sur une autonomie

négociée et indirectement suggérée par l'ancien secrétaire général de l'ONU quand il parlait de «solution politique» ou de «troisième voie».

Cette ambiguïté espagnole n'est-elle pas le prolongement d'une plus grande ambiguïté encore, à savoir : le maintien des accords Tripartites avec le Maroc et le principe selon lequel le processus colonisateur serait inachevé jusqu'à la célébration d'un référendum d'autodétermination ? Cela n'empêche pas l'Espagne de s'impliquer sur le plan humanitaire. La coopération humanitaire avec la population réfugiée de Tindouf a été de 1,4 millions d'euros en 2004 et 3,1 millions en 2005, ce qui a considérablement aidé le Polisario (Larramendi et López, 2004). Dans la même perspective, Moratinos et le secrétaire d'Etat Bernardino León se sont, pour la première fois dans l'histoire de la diplomatie espagnole, rendu dans les camps Tindouf.

Cela dit, aucune modification substantielle ne s'est produite dans la position espagnole sur le problème du Sahara, malgré l'intensification de la relation avec l'Algérie (visites au plus haut niveau, accords économiques avec le gaz algérien, signature en octobre 2002 du traité d'amitié et de coopération, etc) (Larramendi et López, 2004). Pour certains analystes, le pragmatisme pourrait bien, en définitive, prendre le dessus sur les positions de principe. Le chef de l'Etat algérien n'a-t-il pas lui-même déclaré: «l'Algérie ne peut être plus sahraouie que les Sahraouis». Allusion à la fameuse phrase «on ne peut être plus Palestiniens que les Palestiniens», lesquels ont adhéré au processus de paix et reconnu l'Etat d'Israël alors que l'Etat palestinien n'existait toujours pas. Sur un autre chapitre, relevons que si la France, l'Espagne et les Etats-Unis (Ait Hamadouche, 2004) tombent d'accord pour mettre la sécurité de la région en tête de toutes les priorités (ce qui est le cas depuis les attentas de 2001, 2004 et 2005), il n'est pas du tout exclu que la perspective de l'apparition d'un nouvel Etat dans la région soit considéré comme une source supplémentaire d'instabilité. Perspective d'autant moins envisagée que la région du Sahel est devenue un centre névralgique pour les réseaux terroristes transnationaux (Chauprade, 2004). D'ailleurs, l'ancien ministre de la défense, Khaled Nazzar, avait affirmé à La Gazette Du Maroc que «l'Algérie n'a pas besoin d'un nouvel Etat à ses frontières» (Zoubir et Benabdallah, 2004) Malgré leur expérience et leur force, ni l'Algérie ni le Maroc ne parviennent à imposer un contrôle total de leurs frontières méridionales ainsi que le démontre la multiplication des réseaux d'immigration clandestine ou les actions des groupes islamistes armés. Ainsi un groupe comme

le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (devenu El Qaïda-Maghreb) est-t-il été traqué par l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, mais aussi dans au moins trois pays d'Afrique subsaharienne: le Tchad, le Mali et le Niger. L'apparition d'un jeune Etat, par définition fragile, accroître-t-elle les risques sécuritaires ? La tentation de répondre par l'affirmative est grande, mais pas irrésistible. Si ce raisonnement avait été tenu et appliqué, peu d'Etats d'Afrique et d'Asie seraient aujourd'hui indépendants. Que dire de l'indépendance du Timor oriental qui a amplifié les dissensions ethniques et religieuses en Indonésie? Que dire du Kosovo pour lequel une guerre internationale a été menée, que l'on dote d'un statut de pré-Etat indépendant au risque de réveiller le sécessionnisme macédonien? Par ailleurs, le raisonnement sécuritaire ne tient que si l'on appréhende l'instabilité et les risques terroristes de la région d'un point de vue criminel et donc en aval. Or, les spécialistes du terrorisme s'emploient à marteler que les moyens coercitifs ne lutte pas contre le terrorisme mais répriment les actions terroristes. L'Espagne est sans doute bien placée pour le savoir, elle qui a largement répondu aux revendications basques ce qui lui a permis de contenir et isoler l'aile indépendantiste radicale. L'Algérie est parvenue à la même conclusion en décidant d'amnistier les terroristes et en maintenant une pluralité idéologique au sein de la classe politique.

## **Relations économiques et commerciales : évolution et concurrence**

Contrairement aux relations politiques, les relations économiques affichent une évolution qui augure un approfondissement à même de faire de l'Espagne l'un des partenaires économiques majeurs de l'Algérie.

### **Le statut prédominant de la coopération énergétique**

En 2006, les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne ont atteint 5,528 milliards de dollars. Ce volume dénote la vitalité des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne, une vitalité appelée à se consolider à la faveur des contrats commerciaux signés entre les partenaires économiques des deux pays.

Cependant, cette vitalité demeure à sens unique tant les hydrocarbures représentent la part du lion de la structure du commerce extérieure entre les deux pays. Qu'on en juge par quelques données. L'Espagne importe 75 % de ses besoins en gaz naturel de l'Algérie. Un volume considérable qui témoigne de l'importance que revêt le gaz algérien pour un pays dont l'économie est en pleine croissance. Les perspectives pour les trois prochaines années s'annoncent des plus prometteuses avec l'entrée en service du gazoduc MedGaz, reliant le terminal de Benisaf à la ville espagnole d'Al Meria. Il est attendu, à la faveur de ce gazoduc, une augmentation du volume des exportations du gaz algérien vers l'Espagne, passant ainsi de 2 milliards à 8 milliards de mètre cubes par an. Pour l'Algérie, le gazoduc Medgaz, à côté de celui de Galsi, constitue un canal indispensable dans la perspective du renforcement de sa position sur le marché gazier européen, un marché où la concurrence sera des plus rude dans les années à venir. De son côté, l'Espagne assurera sa sécurité énergétique dans un contexte international marquée par une augmentation constante de la demande sur le gaz naturel. Car avec l'arrivée de nouveaux pays au sein de l'Union européenne le marché connaîtra, à coup sûr, des dérèglements qui ne seront probablement pas en faveur des pays de la rive sud de la Méditerranée, et notamment l'Espagne. D'une part, la demande pour le gaz russe et norvégien connaîtra une augmentation considérable, ce qui aura pour conséquence un renchérissement du prix de cette matière première. D'autre part, le gaz algérien présente pour l'Espagne une meilleure alternative pour des raisons de proximité géographique et de coût. A titre d'indication, selon les observations de l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie (OME) qui a pris comme horizon temporel l'année 2020, le coût du gaz algérien oscillera entre 1,1\$/MBTU (Medgaz de Hassi R'Mel en Algérie vers l'Espagne via Almeria) et de 1,6\$/MBTU (gaz transporté par le Transmed de Hassi R'Mel vers l'Italie, via la Sicile). Ces coûts sont bien inférieurs à ceux des autres principaux fournisseurs, que sont la Russie et la Norvège, avec 2 à 2,3\$/MBTU (Mané, 2005).

Cette coopération énergétique ne cesse de se renforcer, grâce, notamment, aux investissements espagnols dans le secteur des hydrocarbures. En tout et pour tout, les investissements espagnols dans ce secteur se déclinent comme suit :

- 22 juin 2006 : Endesa SA rachète l'Algerian Gaz pour une valeur de 5 milliards de dollars.

- Cepsa investit 3,7 milliards d'Euros pour le développement de la production du gaz en Algérie. Ce contrat est plus important que celui conclu par Repsol pour le développement du champ gazifière de Gasitouil (1,6 milliards d'euros, entrant dans le cadre du projet Medgaz, reliant Benisaf à Al Meria). Qu'en est-il des investissements hors hydrocarbures ?

### **Timide percée des investissements hors hydrocarbures**

Force est d'admettre à priori que les investissements espagnols dans les secteurs hors hydrocarbures sont moins massifs. Néanmoins, les signes d'un intérêt certain à l'égard d'autres secteurs comme la pétrochimie et la télécommunication sont perceptibles. Pour ce qui est du premier secteur, il y a lieu de souligner la construction par le groupe Fertiberia d'un centre de production d'ammoniac à Arzew pour une valeur de 315 millions d'euros et une prise de participation de 66%, soit l'équivalent de 123 millions d'euros, dans deux entreprises du secteur, Alzofert d'Annaba et Fertial d'Arzew, ainsi que la prise en charge d'une dette de 154 millions d'euros. Au total, ce sont plus de 720 millions d'Euros que le groupe a décidé d'investir (Hamidouche, 2005). Il y a lieu de signaler que l'usine d'Arzew comptera parmi les plus importantes au monde et sa production sera de plus de 1,1 million de tonnes d'ammoniac par an. En ce qui concerne le secteur des télécommunications, la banque d'affaires espagnole Santander a été sélectionnée pour accompagner Algérie Télécoms (AT) dans l'ouverture de son capital.

L'intérêt des opérateurs économiques espagnols s'étend également à d'autres domaines comme le traitement de l'eau (dessalement de l'eau de mer) et ceux des transports ferroviaires avec l'implication de la société Elecnor SA dans le projet d'électrification de la rocade ferroviaire est-ouest et maritimes. Le secteur des banques n'est pas en reste puisque des banques espagnoles, comme la banque Santander Banco ont affiché leur volonté d'ouvrir des bureaux en Algérie à compter de 2007 et de prendre part à l'ouverture du capital de certaines banques algériennes, à l'instar du CPA. Autant d'opportunités d'affaires qui témoignent de l'intérêt que porte les opérateurs économiques espagnoles pour l'Algérie. Un intérêt matérialisé par la signature, l'année dernière, d'un accord de coopération pour l'investissement entre l'Institut Espagnol pour le Commerce Extérieur (Icex) et l'Agence nationale pour le développement et les investissements (Andi). Premier du genre, cet accord a été ratifié après l'entrée

en vigueur de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et devra faciliter et encourager le partenariat économique algéro-espagnol. Selon José Mejia, secrétaire d'Etat espagnol au tourisme et au commerce, en visite à Alger avec une délégation de 57 entreprises espagnoles, cet accord permettra d'«identifier les opportunités d'investissement et d'étudier les risques à partager» (Menacer 2006). Cet accord constitue un tournant dans les relations économiques entre les deux pays, en ce sens qu'il permet aux opérateurs économiques espagnols de se positionner sur le marché algérien et faire face à la concurrence d'autres opérateurs, tels que les français et les italiens. Ceci nous conduit à parler de la place de l'Espagne face aux concurrents européens.

### **L'Espagne face à la concurrence européenne en Algérie**

Il a été mentionné plus en avant que l'Espagne est devenue en 2006, le troisième partenaire commercial de l'Algérie avec un volume d'échange se rapprochant de 6 milliards de dollars, soit une évolution de 9,55%, par rapport à 2005. Dans la structure globale du commerce extérieure de l'Algérie, l'Espagne représente 10%, loin certes derrière les Etats-Unis et l'Italie avec respectivement 26% et 17%, mais devant la France qui s'est taillée la part des 8,21%, soit 4,338 milliards de dollars. Pour ce qui est de la part de l'Espagne dans les exportations algériennes vers l'Union Européenne, celle-ci est de l'ordre de 20%, la seconde plus importante part, après l'Italie avec 31%. (DGD-CNIS 2006)

Ayant atteint ce rang, l'Espagne est en voie de s'imposer comme un partenaire économique majeur de l'Algérie, cela d'autant que ce sont les Espagnols qui prennent les engagements les plus élevés: le total de leurs engagements avec l'Algérie avoisinera les 1,5 milliards d'ici l'horizon 2008, soit l'équivalent des investissements espagnols au Maroc. 1,2 milliards de dollars sont consacrés au seul secteur de la téléphonie mobile. Ces engagements sont certes encourageants, mais ils restent néanmoins insuffisants. En effet, si on établit une comparaison avec les autres partenaires européens notamment français et italiens, on ne peut que constater la modestie de la présence espagnole dans les secteurs hors hydrocarbures. Ainsi, la France reste le principal partenaire économique de l'Algérie, avec 22% des parts de marché. Plus de 200 entreprises françaises opèrent sur le marché algérien, générant plus de 6000 emplois directs et 40000 indirects, et cela en dépit de la faiblesse des investissements

français qui ont atteint 140 millions d'euros en 2005, auxquels s'ajoute 1 milliard de dollar pour le développement du gisement gazier de Tuoate dans le sud est algérien. Quant à l'Italie, elle représente le cinquième plus gros investisseur en Algérie avec à 40% des IDE. En terme d'exportations, les Italiens ont exporté, en 2006, plus d'un milliard de dollars, composés notamment des biens et équipements industriels et mécaniques et de produits énergétiques et lubrifiants. Pour ce qui est des entreprises espagnoles, leur nombre ne dépasse pas une dizaine, concentré essentiellement dans les secteurs des hydrocarbures et de la pétrochimie.

Cela dit, l'apparition de l'Espagne comme le troisième partenaire commercial de l'Algérie est aussi le reflet de la politique commerciale extérieure de l'Algérie. Politique basée sur la diversification des partenaires et dont la conséquence première a été de reléguer la France au quatrième rang et d'ouvrir la voie à l'Espagne. L'Espagne tire-t-elle profit de cette opportunité ? Vu d'Alger, l'engagement des opérateurs économiques espagnols et leur intérêt pour le marché algérien arrive tardivement, en ce sens que contrairement aux très entreprenants Français et Italiens, les investisseurs espagnols sont qualifiés de frileux, axés sur les secteurs de l'énergie et la pétrochimie. Dans le secteur bancaire, aucune banque espagnole n'a encore ouvert une filiale en Algérie, alors que les banques françaises s'affichent ostentatoirement. En outre, la compagnie aérienne Iberia n'a repris ses vols à destinations de l'Algérie que l'année dernière, contrairement à d'autres compagnies européennes comme Air France, Lufthansa ou British Airways. Ceci démontre, si besoin est, que les espagnols devront se monter plus entreprenants s'ils veulent déclasser leurs partenaires européens, français et italiens notamment.

L'année 2006 a été riche en activité diplomatique pour le couple algéro-espagnol. En l'espace de quelques années, l'Espagne est devenue l'un des principaux partenaires de l'Algérie avec des échanges commerciaux qui avoisinent les 6 milliards de dollars. Certes, ce volume pourrait paraître modeste en comparaison avec le volume des échanges entretenus avec les Etats-Unis, l'Italie et la France. Cependant, ces chiffres reflètent l'ambition de l'Espagne, à savoir talonner ses autres concurrents.

Des deux côtés de la Méditerranée, on ambitionne de faire évoluer les relations bilatérales au rang de partenariat stratégique. Hors, ce partenariat ne peut se

contenter de s'appuyer sur ses relations économiques aussi denses et fructueuses soient-elles. L'Algérie est manifestement intéressée par le renforcement des relations avec l'Espagne, sans doute dans une perspective de diversifier ses partenariats et ne pas se laisser enfermer dans l'équation française. L'intérêt algérien est aussi motivé par des considérations de politique intérieure. L'Algérie est, en effet, engagée dans un processus de transition vers la démocratie et poursuit des réformes économiques difficiles. Sur le plan géopolitique, ce rapprochement peut aussi soutenir la construction maghrébine et consolider la lutte contre les menaces transnationales. A ce niveau d'analyse, la place du Maroc est centrale, puisqu'il est partie prenante d'une équation complexe dans laquelle se joue le sort du Sahara occidental, la construction maghrébine et la coopération méditerranéenne.

## Notes

1. Une étude du Centre d'investigation sociologique de février 2002 relevait que parmi les Espagnols qui perçoivent une menace extérieure contre leur pays, 50% désignent le Maroc et 25% les pays arabes et musulmans. Seuls 12,8% des Espagnols disent avoir une bonne opinion des voisins du Sud (Chikhi, 2002b).

2. L'Espagne comprend 45 millions d'habitants au premier janvier 2007 (l'Institut National Statistique, INE), mais se retrouve être en tête des pays ayant le taux de fécondité le plus bas (1,07 enfant par femme) au monde. Résultat, la population espagnole est en passe de devenir la plus âgée de la planète (54 ans de moyenne d'âge) (Chikhi, 2002b).

## Bibliographie

AÏT HAMADOUCHE, LOUISA, «Les engagements sécuritaires américains en Afrique», *La Tribune*, 02 mars 2004

AMEYAR, HAFIDA, «Lutte contre l'immigration clandestine : Vers la création d'un comité algéro-espagnol», *Liberté*, 01 décembre 2006

AYMERIC, CHAUPRADE, «Sahara : Une base arrière du terrorisme international ?», *L'Economiste*, 05 mai 2004, <http://www.yabiladi.com/rubrik/article-4072.html>

AP, 9 décembre 2003

BELDJENNA, R. «Contrat d'armement entre l'Espagne et le Maroc», *El Watan*, 10 février 2007

BOUJEMAA, MOUNIR, «L'Espagne veut-elle placer ses armes en Algérie ?» *Le Quotidien d'Oran*, 21 janvier 2004

BOUJEMAA, MOUNIR, «Alger et la nouvelle donne socialiste», *Le Quotidien d'Oran*, 16 mars 2004

CHEKIR, MEKIOUSSA, «Bouteflika appelle l'Espagne à soutenir le référendum d'autodétermination au Sahara occidental», *La Tribune*, 13 Décembre 2006

CHIKHI, DJAMILA, «Dispute territoriale autour de l'îlot «Persil-Leïla»? Retour sur les enjeux politiques d'une crise anecdotique », *Le Quotidien d'Oran*, 30 Juillet 2002

CHIKHI, DJAMILA, «L'immigration, un dossier brûlant pour l'Espagne», *Le Quotidien d'Oran*, 22 Septembre 2002

CHIKHI, DJAMILA, «L'équation complexe de la politique étrangère de l'Espagne au Maghreb», *Le Quotidien d'Oran*, 14 septembre 2004

Entretiens des auteurs avec DJAMILA CHIKHI, Docteur en Sciences Politiques, Université de Toulouse. Auteur de la thèse "Pratique et contenu de la Politique extérieure d'une puissance moyenne. Le cas de l'Espagne dans les années 90", Toulouse, 2003.

HAMIDOUCHE YOUNES, «Investissement espagnol de 721 millions d'euros dans le secteur des engrais en Algérie». In La Tribune du 20 avril 2005.

LARRAMENDI MIGUEL HERNANDO, «La politique étrangère de l'Espagne envers le Maghreb : de l'adhésion à l'Union européenne à la guerre contre l'Iraq (1986-2004)», L'année du Maghreb, CNRS Editions, 2004, p 36

LARRAMENDI, MIGUEL HERNANDO et LOPEZ BERNABE, «Nouveau élan diplomatique au conflit du Sahara», Afkar, 2004, <http://www.iemed.org/afkar//4/fbernabe.php>

MAÑE, AURIELA. «Pétrole et gaz : l'Europe dépend-elle du Maghreb ?» In Afkar-Idées, Hiver 2005, p.96.

MENACER LYES, « Les Espagnols en prospection à Alger ». In El Watan du 24 janvier 2006

ROUANE EL MAHJOUR, «Madrid demande à l'Algérie de mieux lutter contre l'immigration clandestine», Le Matin 2006, <http://listes.rezo.net/archives/migreurop/2006-10/msg00021.html>

TAMANI SALIM, «Le parti pris espagnol en faveur de Rabat dans le dossier du Sahara risque de compromettre le développement des relations entre Alger et Madrid», Le Jour d'Algérie, 15 décembre 2006, <http://real-polisario.blogspot.com/2006/12/le-parti-pris-espagnol-en-faveur-de.html>

ZOUBIR YAHIA H. et BENABDALLAH-GAMBIER KARIMA, «Morocco, Western Sahara and the future of Maghrib», Journal of North African Studies, Vol 9, Nr 1, (Spring 2004), pp : 49-77, p : 62